

Diagnostic du schéma directeur vélo en Tarn-Agout

Enquête en ligne : les 10 points clé à retenir

Sur les pratiques actuelles :

- 1 **La voiture en solo est le mode de déplacement quotidien le plus utilisé** par les répondants (80%). La **marche** et le **vélo** sont tout de même bien représentés dans l'enquête avec 45% et 46% des répondants qui utilisent la marche et/ou le vélo pour se déplacer.
- 2 Les motifs pour lesquels les personnes se déplacent le plus fréquemment en vélo (au quotidien ou quasi quotidiennement) sont les **déplacements domicile/travail ou lieu d'études** (19% des répondants utilisent le vélo pour ce motif au minimum plusieurs fois par semaine), suivis des **déplacements pour les achats** (17%).
- 3 Les **déplacements liés au sport/balade** ou pour rejoindre un lieu de loisirs génèrent des déplacements à vélo **plus occasionnels mais concernent une part plus importante de la population** : par exemple, la moitié des répondants se baladent à vélo plusieurs fois par mois, et seulement 7% ne font jamais de vélo.
- 4 La pratique du vélo au quotidien **augmente nettement avec la possession de matériel spécifique** : en effet, 41% des possesseurs de vélo à assistance électrique (VAE) ou vélo cargo se rendent au moins plusieurs fois par semaine au travail ou sur leur lieu d'études en utilisant ce mode de déplacement.

Sur les potentiels changements de pratique du vélo :

- 5 On note une **forte envie de pouvoir plus se déplacer à vélo pour des déplacements liés aux achats, aux trajets vers les lieux de loisirs et la balade**. Certains répondants souhaitent ainsi renforcer leurs habitudes existantes. De plus, les répondants qui ont une pratique très peu fréquente (jamais ou exceptionnellement) se projettent dans l'adoption de ces nouvelles pratiques.

Sur les origines et destinations déjà pratiquées :

- 6 Les communes **recevant le plus de flux** intercommunaux ou internes à la commune sont actuellement : **Lavaur, Saint-Sulpice-la-Pointe, Saint-Lieux-lès-Lavaur et Labastide Saint-Georges**. Les communes ayant le plus de flux sortants actuellement sont : Saint-Sulpice-la-Pointe, Lavaur, Garrigues et Labastide Saint-Georges.
- 7 Le territoire n'est pas homogène par rapport à la pratique du vélo : **la pratique au quotidien** (domicile/travail, ou achats) **est deux fois plus importante pour les habitants de Lavaur et Saint-Sulpice-la-Pointe** que pour les habitants des côteaux et de la plaine.

Sur les freins et les difficultés du contexte cyclable, ou les attentes :

- 8 La **sécurité (peur de rouler avec les voitures)** est le critère ultradominant qui **limite la pratique du vélo** par les répondants. C'est l'axe d'amélioration majeur.
- 9 Les autres freins les plus déclarés (le relief, la distance, la météo, la difficulté de stationnement) peuvent être en partie solutionnés par un **équipement adapté**.
- 10 Les 2/3 des répondants rencontrent des **points durs dans leur pratique du vélo** (carrefours dangereux, revêtements dégradés, manque d'aménagements...).